

Dates à retenir

Samedi 14 juillet à partir de 13h30 : traditionnel tournoi de pétanque organisé par le tennis club d'Arçon, avec, le soir, paëlla géante et concert.

Mercredi 15 août : fête du village organisée par l'ASA sur le terrain de foot, méchoui traditionnel, animations diverses, grande guigette avec la participation de Dany Moureaux et son accordéon.

Samedi 26 août :

- Brocante sur le parking de la scierie Maugain
- Concours d'attelage organisé au stade de biathlon.

Fête champêtre de la "Perce-Oreille" au chalet de la musique

Samedi 1^{er} septembre : bal

Dimanche 2 septembre : messe à 10h30, apéritif-concert à partir de 11h30, repas à partir de 12h, animations diverses à partir de 14h avec notamment les danseuses brésiliennes de Besançon. A partir de 18h30 repas dansant avec le groupe "Simil'Air".

Samedi 8 septembre : nouveau bal.

Mardi 4 septembre : rentrée scolaire 2012/2013.

Vous souhaitez participer à l'animation ou la décoration de votre village !!! Manifestez-vous, vous serez les bienvenus.



LES BRÈVES

■ Effectif scolaire 2012/2013

	2011/2012	2012/2013	
PS	14	15	
MS	7	11	
	21	26	+5
GS	19	8	
CP	7	17	
	26	25	-1
CE1	8	9	
CE2	11	8	
	19	17	-2
CM1	10	10	
CM2	16	10	
	26	20	-6
Total	92	88	-4

■ Les accès à la déchetterie

A compter du 1^{er} juillet 2012, les accès à la déchetterie nécessitent la présentation de la carte d'accès nominative qui vous a été attribuée et transmise par le SMCOM il y a quelques semaines. **Ne pas oublier de vous en munir, elle vous permet l'accès gratuit à la déchetterie.**

■ Le logement de La Chaux

Le logement créé dans les combles de l'ancienne école de La Chaux d'Arçon est terminé. Il s'agit d'un trois pièces de 49 m² constitué d'un séjour avec recoin cuisine, deux chambres indépendantes, salle de bains et WC séparés, une petite cave en sous-sol, bien isolé, chauffage électrique. Il a été visité par les élus en prélude au Conseil du 28 juin et est offert en location à partir du 1^{er} août prochain.

Le loyer, de l'ordre de 264 €, est encadré. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie.

■ Le concours des Maisons Fleuries

L'été est de retour et les maisons fleurissent. Comme l'an dernier un jury (composé d'un gagnant du concours 2011, d'un membre d'une association et d'un membre du conseil municipal) passera aux environs du 15 août découvrir votre jolie maison. Vous êtes invités à déposer vos inscriptions à la mairie jusqu'au 31 juillet 2012.

État civil

Naissances

Clarisse QUERRY, fille de Yves et Marie Claude MARCEAU, née le 5 avril 2012 à Pontarlier.

Olivia PIRALLA, fille de Benoît et Aurore BONNOT, née le 24 mai 2012 à Pontarlier.

Théo FRIAND, fils d'Alexandre et Alexandra SCHNEIDER, né le 10 juin 2012 à Pontarlier.

Julian CHARPY, fils de Sébastien et Patricia CHABOD, né le 3 juillet 2012 à Pontarlier.

Nos colonnes vous sont ouvertes, nous attendons vos réactions.

Mairie d'Arçon
2 rue des Tilleuls • 25300 ARÇON
Tél./fax 03 81 46 27 21



LE CAILLEU

n° 18 • JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2012

Le mot du maire

Chers Cailleuses et Cailleux,

A la rentrée scolaire prochaine, un service nouveau à destination des familles sera mis en place, péri et extrascolaire. Les enfants en âge de fréquenter l'école communale pourront être accueillis à partir de 7 h le matin jusqu'à 18 h 30 le soir, il s'agit du périscolaire.

En complément, durant les congés scolaires de Toussaint, février, Pâques et d'été, un service extrascolaire est organisé pour les accueillir de 8 à 18 heures.

Ces accueils, du lundi au vendredi seront confiés à des professionnels « Familles Rurales », et se tiendront dans les salles communales « du 3^{ème} Âge » et de « La Musique », lesquelles étaient libres la plupart du temps dans la journée. Dans la soirée, les activités qui pouvaient s'y tenir seront redéployées, pour partie, dans d'autres salles, vous en serez informés en temps et en heure.

Les familles qui souhaitent bénéficier de ce service et qui n'auraient pas encore retiré les dossiers d'inscription peuvent le faire en mairie.

Bernard LAITHIER



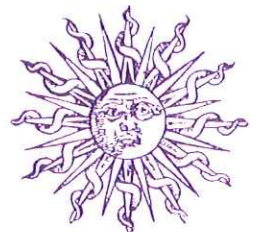
La classe de GS/CP d'Arçon fait le cirque !

Les élèves de GS/CP ont participé, du 11 au 15 juin, à une semaine de découverte des Arts du Cirque au sein du « Fortuna Major Circus » installé à Doubs : trapèze, tissu, cerceau, équilibre sur boule, rouleau américain, fil, acrobatie, jonglerie, telles sont les disciplines auxquelles les enfants ont été initiés. Ils se sont surpassés afin de monter un spectacle devant leurs familles, public enthousiaste !

Fortuna Major Circus est composé d'une famille : Isabelle, la Maman, fait preuve d'une énergie débordante et arrive à dégager les talents propres à chaque enfant, Eric, le Papa, « saltimbanque dans l'âme » est le fondateur du cirque et leurs trois adorables bambins Lison, Guénolet et Malo. Merci à eux pour leur gentillesse et leur générosité !

Cette aventure a permis aux enfants de découvrir le monde merveilleux du cirque, mais aussi de développer des habiletés nouvelles, de travailler la confiance en soi, la confiance en l'autre, la persévérance, la prise de conscience de ses possibilités, le sens des responsabilités : bref, ce fut une belle leçon de vie !

Stéphanie PICARD, maîtresse des GS/CP



La commune fête les 90 ans de Lucienne HENRIET

Lucienne HENRIET, épouse Marius DREZET, naissait le 19 mai 1922 à Arçon au sein du foyer Louis Georges HENRIET et Marie Eugène ANDRÉ.

Une délégation du Conseil Municipal s'est rendue au domicile de notre doyenne qui était entourée de sa famille, pour fêter l'événement, offrant champagne et gâteau d'anniversaire. Le maire soulignait que ce n'était pas seulement la nonagénaire et doyenne du village qui était fêtée, mais également la personne publique qui a consacré un quart de siècle à ses concitoyens. En effet Lucienne HENRIET a été membre du conseil municipal durant quatre mandats de mars 1965 à mars 1989, première femme élue à Arçon, ça méritait bien d'être souligné.



Bernard LAITHIER

Urgences : 112

- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15 ou 112
- Médecin de garde nuit, week-end et jours fériés : 3966
- Pharmacie de garde week-end et jours fériés : 03 81 38 51 10 (police de Pontarlier)
- Centre anti-poison de Strasbourg : 03 88 37 37 37
- Gendarmerie : 17 (ou Pontarlier : 03 81 39 06 60)
- EDF sécurité : 0 810 333 025

REPAS DE QUARTIER

■ Mont Girod

Le dimanche 24 juin, le quartier du Mont Girod a renoué avec la tradition en organisant un repas convivial où 65 convives avaient répondu présents. Un grand merci au temps, aux organisateurs et à Magalie qui nous a accueillis sur le parking de son célèbre salon de coiffure. Rendez-vous l'année prochaine.

G. HOGRAINDLEUR



■ La Chaux

C'est par un temps superbe et à l'ombre du chapiteau du foot que s'ouvrait la saison des repas de quartier avec celui de La Chaux d'Arçon. Une soixantaine de riverains avaient répondu présents à l'appel des gentils organisateurs. Agapes succulentes et copieuses préparées par les participants, appréciables retrouvailles de l'ensemble de La Chaux toutes générations confondues, très longues soirées qui ont conduit quelques-uns aux aurores, beaucoup de convivialité et présence remarquable de nos deux vétérantes Renée MAUGAIN et Reine GUINCHARD dont la vitalité suscite l'admiration.

Merci encore à Jean-Michel, Dan, Franck et à leurs épouses, artisans de cette journée récréative, et à l'ensemble des présents pour leur joyeuse participation.

Bernard LAITHIER



LES RANDONNEURS D'ARÇON EN ALSACE

Les 8, 9 et 10 juin derniers, les randonneurs d'Arçon se rendaient en Alsace à l'invitation de leurs amis du Club Vosgien de Molsheim (67), échange qui dure depuis 7 ans maintenant.

Cette année, les 44 randonneurs étaient hébergés au DES Amis de la Nature « Caumes des Vieux » sis à 980 m d'altitude au-dessus de HOHWALD (67).

Après l'accueil culinaire du vendredi soir - nos amis alsaciens se déplacent toujours avec leur horde de cuisiniers et cuisinières - et un repos salvateur, nous étions réveillés le samedi à 6 heures du matin au son du clairon. La journée s'annonçait longue, 17 km au menu avec passage au mémorial du crash de l'avion vol 448 d'Air Inter qui, le 20 janvier 1992 à 19 heures 20, s'abîmait dans les Vosges à quelques kilomètres de la piste d'atterrissage d'Enzheim, faisant 87 victimes et 9 survivants. Sur les lieux de l'accident, 3 pierres dénommées « les veilleurs » matérialisent le site. Puis c'était la visite guidée du Mont Saint Odile. Journée bien agréable avec un temps magnifique, une température idéale pour les marcheurs à l'ombre des sous-bois.

Bernard LAITHIER



Notre vaillante équipe au cours de la compétition

■ France Bleu Besançon "Samedi chez vous"

À l'occasion des dernières "24 heures de Montbenoît", France Bleu Besançon organisait une joute entre les villages d'Arçon et de Maisons-du-Bois/Lièvreumont. La première manche qui s'est tenue à Arçon le 21 avril voyait notre équipe l'emporter aisément. La seconde manche qui se déroulait le samedi 6 mai, voyait notre voisin prendre une éclatante revanche.

Rappel des règles applicables aux clôtures

Tant en zone UA, UB ou Na, le Plan d'Occupation des Sols de la commune d'Arçon (POS) définit des règles générales en la matière.

Article 11 : l'aspect extérieur des clôtures, stipule :

« Les clôtures, tant en alignement qu'en limites séparatives, seront constituées soit par des haies, soit par tous dispositifs à claire voie comportant ou non un mur-bahut. La hauteur des clôtures sera de 1,50 m au maximum.

Les murs-bahuts ne pourront dépasser 0,50 m, le niveau 0 à prendre en compte étant celui du point haut des trottoirs ou des accotements.

Lorsqu'elles seront doublées de plantations ou

de haies vives, celles-ci seront entretenues ou taillées de manière à contribuer au bon aspect de l'agglomération.

Afin de dégager la visibilité pour la circulation, les haies vives ou similaires constituant ou doublant les clôtures de tous les terrains d'angle, ne dépasseront pas la cote maximum de 1 m, ceci sur une longueur minimum de 50 m de part et d'autre du carrefour ».

Nombre d'entre-vous semblent avoir oublié cette règle qu'il est impératif de respecter avant que vos plantations aient atteint des hauteurs qui en rendent la taille difficile et contraignante. Merci de bien vouloir vous mettre en conformité au cours de l'été.

Le MAIRE



Bien que jambes et paupières aient été lourdes en fin de journée, après le succulent apéritif offert par les Cailleux, le copieux repas qui suivait, notre ami et bouffon comme il aime à se désigner, Guy DELMI, assurait l'animation de la soirée avec le « Moumousse amoureux », les imitations de Bourvil et ses compositions. Il est attendu maintenant et régale son auditoire. Merci Guy.

Le dimanche matin était consacré à la visite de la ville de Rosheim (4 000 habitants) au pied du Mont Sainte Odile, avec sa magnifique église romane du 12^{ème} siècle qui, il y a quelques années, accueillait le mariage de votre maire.

Après le repas de midi et les adieux à nos accueillants alsaciens, il nous fallait regagner rapidement notre village d'Arçon, avant la fin du 1^{er} tour de scrutin des élections législatives. Ce qui fut fait.

Madeleine LAITHIER

Téléthon 2012 à Gilley les 7 et 8 décembre

Les 2 journées se dérouleront dans la salle polyvalente de Gilley qui se situe à côté du terrain de foot. Pas de chapiteau.

Cette année, Gilley a opté pour le thème des régions françaises (métropole et outremer) ; chaque village devra confectionner avec les matériaux de son choix un monument historique ou autre de la région qu'il représente (1m x 1m x 1m poids 50 kg maxi).

Après tirage au sort Arçon a la tâche de représenter l'île de la Réunion, ceci pour le vendredi soir au cours du repas traditionnel.

Samedi : il faut trouver un chanteur local ou autre pour interpréter une chanson de la région représentée aux environs de 19 h.

Amis(es) bénévoles, je fais appel à tous et toutes pour votre implication afin d'assurer au mieux ce nouveau défi. Merci aux présidents de toutes nos associations de récupérer un maximum de personnes.

N'oubliez pas la tenue de notre stand de tartines chaudes toute la journée du samedi.

Bonnes vacances.

Gérard ROGNON : 06 89 30 31 74
ou Stéphane MOUGIN : 06 86 97 70 35